



23/05/2018

Conseil communal du 28.mai.2018

Question orale de M. Mohamed Nasri relative à « l'incendie d'un dépôt privé rue Stepman »

Question orale :

Monsieur le Bourgmestre,

Mardi 15 mai, en soirée, un important incendie s'est déclaré dans un dépôt privé dans la rue Stepman. Ce genre de situation comporte de nombreux risques, surtout dans un quartier aussi densément peuplé que le cœur historique de notre commune. Je sais d'ailleurs que de nombreux riverains ont dû être évacués.

Heureusement, les secours sont intervenus rapidement et, d'après mes informations, il n'y a eu aucun blessé.

Je sais également que vous étiez rapidement sur place et que vous avez pu prendre les mesures nécessaires pour accompagner les nombreux habitants évacués de leur habitation voisine au dépôt en feu.

Pourriez-vous dès lors nous informer sur le déroulement des opérations d'urgence qui ont été prises durant cette soirée et ces longues heures d'intervention ?

Combien de personnes ont été touchées par cet incendie ?

Quelles mesures ont été prises au niveau communal ?

Quel est le suivi apporté pour soutenir ces personnes ?

Merci pour vos réponses.

Mohamed Nasri
Conseiller Communal

Réponse du Député-Bourgmestre, Philippe Pivin :

Monsieur le Conseiller,

Vous avez raison, un incendie d'une telle ampleur, mitoyen d'immeubles de rapport et à l'arrière de l'Atelier communal aurait pu causer des dégâts et un sinistre important et des conséquences plus que néfastes pour les riverains de cet entrepôt.

Comme toujours dans ce genre de situation, tout va très vite mais l'ensemble des opérations s'est déroulé avec beaucoup d'organisation et d'efficacité. J'étais effectivement très vite sur place parce que présent à la Conférence du BCK organisée chez l'artisan-chocolatier Frédéric Blondeel qui se trouve, vous le savez, rue de Ganshoren.

Le travail des forces de police et le professionnalisme des pompiers ont été remarquables. Ils ont directement pris très au sérieux la situation. C'est en effet à la suite d'un travail qui a duré toute la nuit que l'incendie a pu être circonscrit à ce seul bâtiment.

Précisément, les services d'urgence ont été appelés à 20h30 pour un incendie rue Stepman, n°13. Des habitants de la rue Stepman et de la rue du Cubisme ont été évacués à 20h49 sachant que ce périmètre est composé d'environ 270 habitants (Stepman : 94 habitants – Cubisme : 167 habitants).

Un périmètre de sécurité a été établi. Les voiries suivantes ont été fermées :

- rue de Ganshoren, rue Autrique, rue du Cubisme et, bien sûr de la rue Stepman.

5 autopompes, 1 ambulance et un véhicule de commandement ont été déployés par les pompiers. Du côté des services de police, toutes les patrouilles d'intervention de la zone, soit environ 30 hommes, se sont également rendues sur place. 16 véhicules de riverains ont dû être déplacés pour faciliter les opérations.

Les Gardiens de la Paix qui étaient sur place pour fermer le parc Victoria sont aussi intervenus pour informer les riverains présents dans ce périmètre.

A 21h45, nous avons ouvert le Centre Sportif Victoria, après confirmation des pompiers qu'il n'y avait aucun risque et que les fumées n'étaient pas toxiques, pour abriter les familles et les riverains touchés par l'incendie. Nous avons fait rappeler les gérants des Caisseries ce qui nous a permis d'offrir des boissons aux habitants et un repas aux enfants. Environ 90 personnes ont été accueillies sur la soirée. Les services du SIAMU et de l'Hôpital militaire de Neder-Over-Hembeek sont passés auprès de chacun pour s'assurer que tous allaient bien. Une seule personne a été emmenée à l'hôpital pour un contrôle et son état s'est avéré sans gravité.

Entre 00h15 et 1h00, les riverains ont pu réintégrer leurs logements, après vérification des pompiers, sauf ceux des numéros 11 et 15 de la rue Stepman, directement voisins du bâtiment sinistré, c'est-à-dire 25 personnes. Nous avons alors, avec l'aide du Manager Psychosocial Fédéral, pris contact avec la Croix-Rouge pour obtenir 25 lits et du matériel d'hygiène afin d'héberger ces habitants dans la salle du rez-de-chaussée du Centre Sportif.

La majorité des habitants du 11 et du 15 ont finalement eu la possibilité d'être accueilli dans leur famille ou chez des amis et dès lors seulement 2 familles (7 personnes) ont passé la nuit au Centre Sportif. Dès 1h du matin, les services du CPAS ont été informés des identités de toutes les personnes qui ne pouvaient pas réintégrer leur logement. Par ailleurs, un Gardien de la Paix et le concierge du Centre Sportif sont aussi restés sur les lieux pour encadrer les familles alors qu'un petit déjeuner était programmé à 7h30 du matin pour ces personnes évacuées.

Les pompiers, comme je vous l'ai dit, ont gardé le bâtiment sous contrôle toute la nuit pour éviter tout nouveau départ de feu. Les derniers sont partis à 6h30 du matin.

Le lendemain, le suivi a essentiellement été assuré par les services du CPAS qui a rappelé l'ensemble des personnes impactées pour leur proposer de l'aide et les assister dans leurs démarches auprès des assurances. La permanence du CPAS a été ouverte pour accueillir les demandes des victimes, pour prendre contact avec les employeurs et les écoles. A ce titre les personnes touchées par l'incendie ont pu se rendre au Commissariat pour obtenir une attestation si nécessaire, pour raison scolaire ou professionnelle. Seules deux personnes ont été reçues en consultation médicale au sein de notre dispensaire.

En milieu de journée, les services des pompiers confirmaient à la police que les personnes évacuées pouvaient réintégrer leur domicile.

Notre psychologue du Bureau d'Aide aux Victimes du Service de Prévention a également pris contact avec 6 personnes, sur base des informations transmises par la Police, afin de leur proposer une aide ou un soutien psychologique.

Il n'y a plus eu, à ce jour, de demandes particulières des victimes de l'incendie mais elles savent qu'elles peuvent toujours contacter les services communaux, du CPAS, et de notre Commissariat de police. Nous restons, vous l'imaginez bien, évidemment très attentifs à la situation de ces personnes.

Enfin, et vous m'en redonnez ici l'occasion, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs de terrain ; services d'urgence et nos services communaux (service de prévention, atelier communal, gardiens de la paix, personnel du centre sportif, service social,...) pour leur réactivité et leur efficacité face à cet évènement qui, il est vrai, aurait pu amener bien d'autres conséquences dans ce quartier de notre Commune.